



Journée mondiale des océans : le CESE rappelle son engagement en faveur de la protection et de la valorisation de ces espaces

PUBLIÉ LE 06/06/2014

La journée mondiale des océans, qui sera célébrée le dimanche 8 juin, est l'occasion pour le CESE de rappeler son engagement en faveur de la protection et de la valorisation de ces espaces riches mais fragiles. En effet, les océans recouvrent 71 % de la surface de la terre et contiennent 98% de ses ressources hydriques. Ils rendent des services écologiques essentiels, comme la régulation du climat, et sont autant de réservoirs de biodiversité à préserver. Si la prise de conscience de la nécessaire préservation du milieu marin n'est pas récente, il devient urgent aujourd'hui d'agir concrètement. C'est en ce sens qu'à l'occasion de la Conférence internationale pour la gouvernance des océans, co-organisée par le CESE, a été lancé un « appel de la Haute mer », qui a permis de réunir et de mobiliser de nombreuses personnalités et experts autour de l'enjeu de la gestion durable des océans. Dans la dynamique de cet appel, le CESE a voté, le 9 juillet 2013, un avis intitulé : Quels moyens et quelle gouvernance pour une gestion durable des océans ?, rapporté par Catherine Chabaud, qui insiste sur l'urgence d'une meilleure définition du cadre de la gouvernance et formule de nombreuses préconisations pour une gestion durable de cet espace, qui représente des enjeux économiques et énergétiques majeurs.

[Télécharger](#)